

Décrets administratifs

Gouvernement du Québec

Décret 1076-2023, 28 juin 2023

CONCERNANT l'exercice de certaines fonctions de la ministre de l'Emploi et ministre responsable de la région de la Côte-Nord

IL EST ORDONNÉ, sur la recommandation du premier ministre :

QUE, conformément à l'article 11 de la Loi sur l'exécutif (chapitre E-18), soient conférés temporairement les pouvoirs, devoirs et attributions de la ministre de l'Emploi et ministre responsable de la région de la Côte-Nord à monsieur Christopher Skeete, membre du Conseil exécutif, à l'égard des dossiers qui concernent directement :

- Boralex Inc.;
- Boralex énergie éolienne inc.;
- Boralex Vaughan inc.;
- Boralex Opérations inc.;
- Boralex International Inc.;
- Boralex Québec société de portefeuille s.e.c.;
- Société en commandite Boralex énergie;
- Boralex énergie éolienne 2 inc.;
- Location Boralex Sub I Inc.;
- Location Boralex Sub II Inc.;
- Location Boralex Sub III Inc.;
- Placements énergétiques Boralex Ontario s.e.c.;
- Placements énergétiques Boralex Ontario 2 s.e.c.;
- Société en commandite Apuiat;
- C.E.R. – Poste Apuiat s.e.p.;
- C.E.R. – Projet Apuiat s.e.p.;
- Parc éolien Apuiat inc.;

— Parc éolien Apuiat S.E.C.;

— Toute autre entreprise contrôlée par l'une ou l'autre de celles-ci, le cas échéant.

Le greffier du Conseil exécutif,
YVES OUELLET

80212

Gouvernement du Québec

Décret 1077-2023, 28 juin 2023

CONCERNANT l'exercice des fonctions de la ministre de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration

IL EST ORDONNÉ, sur la recommandation du premier ministre :

QUE, conformément à l'article 11 de la Loi sur l'exécutif (chapitre E-18), soient conférés temporairement les pouvoirs, devoirs et attributions de la ministre de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration à monsieur Jean Boulet, membre du Conseil exécutif, du 3 au 11 juillet 2023 et à madame Martine Biron, membre du Conseil exécutif, du 12 au 25 juillet 2023.

Le greffier du Conseil exécutif,
YVES OUELLET

80213

Gouvernement du Québec

Décret 1078-2023, 28 juin 2023

CONCERNANT madame Brigitte Pelletier, secrétaire générale associée au ministère du Conseil exécutif, chargée du Secrétariat aux emplois supérieurs

IL EST ORDONNÉ, sur la recommandation du premier ministre :

QUE madame Brigitte Pelletier, secrétaire générale associée, ministère du Conseil exécutif, chargée du Secrétariat aux emplois supérieurs, administratrice d'État I, reçoive un traitement annuel de 266 639 \$;